

**MOTION CONTRE LA DESTRUCTION D'EMPLOIS,
DANS L'ENTREPRISE ZODIAC DE SAINT-JEAN-D'ILLAC,
MENEE PAR LE FONDS D'INVESTISSEMENT CARYLE GROUP**

Adoptée à l'unanimité des présents le 20 décembre 2011

En septembre 2007, le Groupe ZODIAC SA, opérant dans les secteurs de l'aéronautique et du nautisme, décide de se séparer de ses activités "marines" en les vendant au fonds d'investissement CARYLE ; ce fonds créant ainsi un nouveau Groupe nommé : "Zodiac Marine & Pool".

Les représentants de ce fonds en France avaient affirmé aux représentants du personnel ZODIAC vouloir développer les activités "marines", y compris via une croissance externe.

Or, depuis 2009, le site historique de Rochefort a été fermé, entraînant plus d'une centaine de licenciements, et des plans de départ volontaires ont affecté les sites d'Ayguesvives (près de Toulouse) et Saint-Jean-d'Ilac.

Dans le même temps, un site de production a été construit en Tunisie. Inauguré en présence du corps diplomatique français le 3 juin 2010, il emploie déjà 150 personnes.

Alors que les salariés de ZODIAC pensaient en avoir terminé avec ces vagues de licenciements, une nouvelle restructuration particulièrement sévère vient toucher le site de Saint-Jean-d'Ilac, dont 56 de ses 95 salariés sont licenciés.

Cet énième coup porté au tissu industriel Français par ce fonds (dirigé en Europe par le demi-frère de Nicolas Sarkozy), est l'exemple flagrant de l'absence de réelle volonté de l'actuel Gouvernement en faveur de la défense de l'emploi industriel en France.

Pour toutes ces raisons, le Conseil Général de la Gironde demande au fonds d'investissement américain CARYLE Group d'assumer toutes ses responsabilités d'actionnaire, en trouvant une solution pour maintenir l'emploi sur le site de Saint-Jean-d'Ilac.